

# LE COMPOST VEGETAL

## QU'EST CE QUE LE COMPOST VEGETAL ?

Le compost végétal est le produit issu de la transformation des matières organiques végétales par des micro-organismes, de l'air et de l'eau. Il est conseillé pour ses qualités agronomiques dans le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols.

## COMMENT L'UTILISER ?

- **Pour les arbres et arbustes** : en plantation, mélanger un quart de compost avec trois quarts de terre dans le trou de plantation. En entretien, chaque année, étaler 20 litres de compost par m<sup>2</sup> au pied des arbres.
- **Dans votre potager et vos massifs** : enfouir 20 litres de compost par m<sup>2</sup>, en travaillant superficiellement le sol.
- **Au moment de l'implantation de votre pelouse** : étaler 5 cm de compost sur le sol et retourner à une profondeur de 10 cm avant de semer.
- **En grande culture** : 20 tonnes par hectare.
- **En vigne** : 15 tonnes par hectare.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR  
[www.covaldem11.fr](http://www.covaldem11.fr)



## TARIFS

Compost (dimensions 0/20mm) vendu en vrac, chargé par vos soins :

*Pour des quantités inférieures à 5 m<sup>3</sup>*

• 1 m <sup>3</sup> (équivalent remorque 1 essieu)	10 €
• 2 m <sup>3</sup> (équivalent remorque 2 essieux)	15 €
• 1 tonne (Chargement sur camion plateau)	25 €

*Pour des quantités supérieures à 5 m<sup>3</sup>*

merci de nous contacter au **04 68 25 33 33**

Règlement par CB ou chèque uniquement.

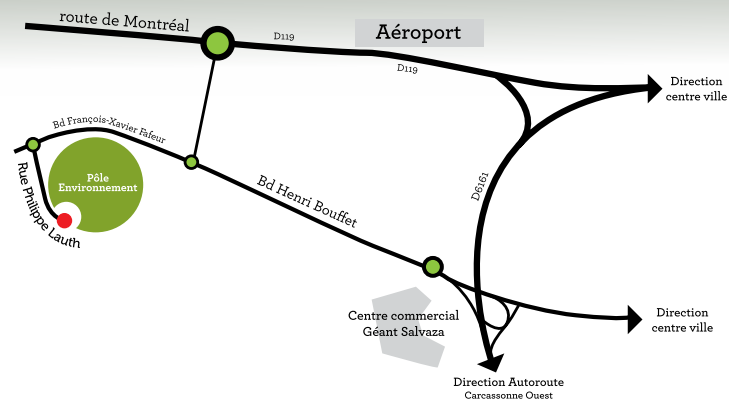
imprimé sur papier 100% recyclé - source photo @fotolia

## JOUR ET POINT DE VENTE

*Du lundi au vendredi* de 14h à 16h (sauf jours fériés)

Pôle Environnement AUDEVAL - ZA Lannolier  
Entrée > rue Philippe Lauth

A l'entrée du site, prendre la voie de droite et suivre le marquage au sol. Se signaler à l'interphone pour avoir accès à la zone de chargement.



Barthe communication

# AUDEVAL

# LE COMPOST VEGETAL

NORME  
NFU 44-051

*Rendons à la terre  
ce qu'elle nous offre  
de meilleur !*

## AUDEVAL

ZA Lannolier - 1075 bd François-Xavier Fafeur  
11890 Carcassonne - Tél. 0 809 10 11 21



# QU'EST CE QUE LE COMPOSTAGE ?

C'est un procédé biologique contrôlé de transformation des matières organiques végétales sous l'action combinée des micro-organismes, de l'air et de l'eau. Il permet d'obtenir un produit stable, riche et comparable au terreau, appelé compost.

Le compost végétal produit par notre plate-forme de valorisation d'Alzonne est conforme à la **norme NFU 44-051**. Il est utilisable en agriculture biologique.

## POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE NOTRE COMPOST

nous n'acceptons en déchèterie que les déchets issus de l'entretien de votre jardin, à savoir :

- FEUILLES
- BRANCHES
- TONTE DE PELOUSE



Les autres déchets compostables sont à déposer **dans votre composteur individuel**. Ils n'entrent pas dans le processus de fabrication de notre compost végétal :

- CAFÉ, FILTRES A CAFÉ, DOSETTES PAPIER
- SACHETS DE THÉ
- ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES
- COQUILLES D'ŒUF ...



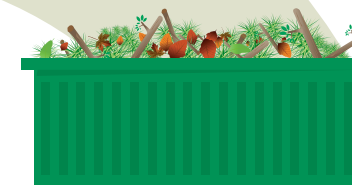
# 1

Lors de vos travaux d'entretien du jardin (taille de haie, tontes de pelouse, branches...), vous produisez des « déchets verts ».



# 2

Vous déposez ces déchets verts dans votre déchèterie.



## L'ECONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DE VOTRE JARDIN

# 4

Grâce à ce compost, vous pouvez **enrichir le sol** de votre jardin ou de votre exploitation pour une **meilleure production**.



# 3

Ils sont ensuite acheminés sur **notre plate-forme de valorisation d'Alzonne**. Durant dix semaines, grâce à un procédé naturel, **les agents d'Audeval les transforment en compost végétal**.

